

les mains de Mme la Maréchale de MacMahon, s'élevait à la somme de 64,482 fr. Tous les ministres ont souscrit chacun pour 1,000 fr. et les sous-secrétaires d'Etat pour 500 fr. chacun.

Une souscription en faveur des victimes des inondations est ouverte dans les bureaux de la Compagnie des chemins de fer du Midi. Indépendamment du secours de 25,000 fr. envoyé à la ville de Toulouse, la Compagnie s'est inscrite pour une nouvelle somme de 25,000 fr. Et les membres du Conseil d'administration pour 500 fr. chacun, ci : 8,000 fr.

L'avis suivant a été affiché à l'Assemblée :

M. le président de l'Assemblée nationale, par une lettre qui vient d'être remise à la questure, fait connaître son intention de proposer à la Chambre d'ouvrir dans son sein une liste de souscription pour les inondés. M. le président se propose d'en faire l'objet d'une communication à l'Assemblée au commencement de la séance de demain lundi 28.

Le Journal Officiel publie aujourd'hui une seconde liste de souscription pour les inondés, qui porte le total des sommes reçues à 101,243 fr.

BULLETIN ECONOMIQUE

Compagnie des chemins de fer du Nord-Est.

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des Chemins de fer du Nord-Est a été tenue, le 19 juin, au siège social. Cette réunion avait à son ordre du jour les communications et résolutions relatives aux comptes de l'exercice 1874, et la nomination des administrateurs et commissaires dont le mandat arrivait à expiration.

Nous allons examiner successivement, avec le rapport du conseil d'administration et celui de la commission de vérification des comptes, dont il a été donné lecture à l'assemblée, les divers points sur lesquels ont été appelés l'attention et les votes des intéressés.

Le rapport commence par établir l'état de situation des diverses lignes, au nombre de dix, comprises dans l'ensemble du réseau de la compagnie. Plusieurs de ces lignes, d'une longueur de 122 kilomètres, sont déjà en pleine et normale exploitation; d'autres seront également ouvertes à l'exploitation dans un délai très rapproché. Pour celles qui ne se trouvent pas dans ce cas, les travaux sont poursuivis aussi activement que le permettent les circonstances et l'accomplissement des formalités administratives préalables.

Il serait superflu, et sans intérêt pour nos lecteurs, qui sont mis chaque mois au courant de l'avancement des travaux sur le réseau du Nord-Est, d'entrer, avec le rapport, dans les détails de construction concernant spécialement l'exercice écoulé. Un résumé de la situation sera suffisant pour les mettre en mesure d'apprécier les conditions générales de l'entreprise.

Sur les 300 kilomètres dont se compose le réseau du Nord-Est, 122 kilomètres sont aujourd'hui en exploitation; il n'y en avait que 73 à la fin de l'exercice précédent. Ces 122 kilomètres se répartissent ainsi : Ligne de Gravelines à Watten, 19,400 m. Boulogne à Saint-Omer, 54,800 m. Berguette à Armentières, 34,000 m. Section de Somain à Orchies, 15,000 m. 54 kilomètres représentant les lignes de Lille à Comines et de Calais à Dunkerque sont ouverts à l'exploitation avant la fin de l'exercice courant.

64 kilomètres restant à construire sur la ligne de Somain à Tourcoing, les 21 kilomètres de la ligne de Saint-Omer à Berguette, et les 12 kilomètres de celle de Tourcoing à Meunin, seront terminés vers mai ou juin 1876.

61 kilomètres, représentant les lignes d'Erquelines à Anor et de Chauny à Anisy, ne seront vraisemblablement terminés que dans le courant de l'année 1877.

La compagnie est en instances auprès du gouvernement pour obtenir la concession d'un embranchement de Trélon à Fourmies, d'une longueur de 5 kilomètres. Elle avait espéré être autorisée à desservir Anor, par la ligne directe d'Erquelines à cette localité et Fourmies par un embranchement qui se serait détaché à Trélon de la ligne principale. Cette modification ayant paru au ministre des travaux publics pouvoir être accueillie à raison des termes de la loi du 15 septembre 1871 qui a rendu définitive la concession de la ligne d'Erquelines à Fourmies ou à Anor, la compagnie va exécuter telle quelle la convention visée par ladite loi; elle demande seulement, en plus de la première concession, celle de l'embranchement projeté de Trélon à Fourmies qu'elle considère comme devant être accordé.

Après avoir examiné le rapport, le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice 1874, et a nommé commissaires pour l'exercice 1875, MM. Paul Boulenger et son frère, délégués.

MM. le comte de Melun, Joris et Philippart, administrateurs sortants, ont été réélus.

MM. Brabant et Vandevin ont été renommés commissaires pour l'exercice 1875. — (Messager de Paris.)

LA RECOLTE DU COTON SUR PIED AUX ETATS-UNIS. — Un état estimatif dressé par le Commercial Chronicle, de New-York, fournit les renseignements suivants sur le rendement probable de la récolte actuellement sur pied dans les divers Etats américains où se cultive le coton.

La zone en culture, dit la feuille New-Yorkaise, mesurée une étendue totale de 9,251,471 acres, soit 3 1/2 % de plus qu'en 1874.

Si le rendement est proportionnellement aussi faible qu'en 1871-72, la récolte se réduira à environ 3,574,000 balles, soit environ 276,000 balles de moins que le rendement de l'an dernier; mais si l'est aussi bon qu'en 1870-71, la récolte atteindra le chiffre de 3,580,000 balles.

Relativement à la condition de la plante, les rapports arrivés de partout sont des plus satisfaisants. Jamais depuis la guerre, dit le Chronicle, récolte ne s'est présentée sous un aspect aussi favorable que celle de l'année courante.

Le coup d'œil qu'offrent les champs cotonniers est magnifique partout. L'arbuste est fort vert et vigoureux et les plantations sont aussi propres qu'un jardin.

Commission du concours des chauffeurs. — La société Industrielle du Nord de la France et l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France ont délégué pour les représenter dans la Commission du Concours des chauffeurs : La Société Industrielle : MM. Le Gavrian, membre de la société; Emile Boire, membre; Sée, secrétaire.

Dieu, il marchait vers son but, le cœur joyeux, le front levé, sentant pour la première fois dans son âme cette sensation ineffable de la joie que procure le bien accompli.

Il tout en grimpa la colline. Je ne puis pas lui faire un nid dans les branches comme à un oiseau... Si je le porte dans un coin de forêt, les bûcherons, les charbonniers, les chasseurs le découvriront...

Tout à coup une idée lui vint. « La grotte aux pouliquets ! dit-il; je suis bien sûr que personne n'ira le chercher là ! »

La caverne dont parlait Patira était en effet l'objet d'une trop craintive superstition pour qu'il redoutât la curiosité des gens du pays.

Elle était naturellement creusée dans ces grandes roches veinées de rouge, teintées de bleu, qui forment avec le granit l'ossature de la Bretagne. Quelque Armoricain des vieux âges y avait établi sa demeure; personne ne le savait dans le pays. La découverte d'ossements d'une taille gigantesque avait contribué à rendre la grotte un objet de terreur. Afin de ne pas être obligés de la motiver, les vieilles gens affirmaient que les pouliquets avaient établi leur repaire dans ces longs couloirs dont nul n'avait eu le cœur de visiter le fond. On croyait fermement qu'ils s'y livraient pendant la nuit à la fabrication de monnaie d'or dont la possession tenta plus d'un avaré. Mais on ajoutait que tous ceux qui, ayant renié leur âme, avaient tenté de s'approprier une somme quelconque de cet or maudit, avaient trouvé la mort sur le théâ-

tre même de leur sacrilège, car on affirmait qu'avant d'obtenir l'or des pouliquets il fallait renoncer à son baptême. On citait comme preuve irrécusable de ces histoires que Luc le farinier avait été trouvé le crâne broyé près de la caverne, et que Grégoire le toucheur de bœufs s'était balancé pendant huit jours au bout d'une grande corde fixée à la plus haute branche d'un chêne. Mais on oubliait de mentionner que Luc avait bu ce soir-là bien autre chose que l'eau de la rivière faisant tourner son moulin, et que le toucheur de bœufs, ayant dépensé à la foire une grosse somme confiée par son maître, n'avait plus osé rentrer au logis et s'était fait justice par un crime nouveau.

La réputation de la grotte aux pouliquets était trop bien établie pour qu'il fût possible de la réhabiliter dans l'esprit des bonnes gens de la paroisse de Saint-Hélen.

Les jeunes filles, s'en éloignaient dès la chute du jour, et les gens les plus courageux ne s'y seraient point aventurés dans la nuit. Les pouliquets ne pardonnaient point à ceux qui tentent d'approfondir leurs secrets; nul ne se tire de mains des petits gnomes qu'à la condition de cracher sur le crucifix et de signer une cédule par laquelle on délègue à Satan la possession de son âme.

Le comice agricole se réunira mercredi 30 courant, pour examiner les questions à l'ordre du jour suivant :

1° Lecture du procès-verbal.

2° Rapports et scrutins sur les candidatures de MM. Breuvart, cultivateur et brasseur à Templemars; Fleury Nory, cultivateur à Ennetières-en-Weppes; Henri Devos, cultivateur et négociant à Fourmies; Desruelles, fabricant de briques à Lille; Goudin, négociant à La Bassée; François Villiers, cultivateur à Roubaix.

3° Etat des récoltes.

4° Comptes-rendus du concours régional d'Amiens.

5° Note sur les poids concassés.

6° Rapport de la commission du drainage, par M. Delemer.

7° Lectures et propositions diverses.

Nous avons annoncé la mort de M. Duvergier, Doyen de Saint-Jean-Baptiste, à Dunkerque. Ses funérailles ont été célébrées au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles.

Les paroles prononcées sur sa tombe par M. Leblen, avocat, président du conseil de fabrique de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, ont été l'écho fidèle et éloquent du sentiment général.

Elles résumant parfaitement la vie et les vertus de ce pasteur selon le cœur de Dieu.

Nous ne pouvons mieux faire que de les reproduire :

Permettez-moi, messieurs, d'adresser au nom de la paroisse, un dernier adieu à notre bon et vénéré doyen... Il était depuis neuf ans à Dunkerque, et son âge nous permettait d'espérer une carrière plus longue encore. Il a suc-

combé aux labeurs de son apostolat, et le foyer de charité ardent qui brûlait en lui a consumé sa frêle enveloppe... Né à Tourcoing, le 14 avril 1820, il était ordonné prêtre le 23 octobre 1843, et commença sa carrière par le professorat au petit séminaire de Cambrai. En 1851, il était nommé vicaire de la paroisse Saint-Martin, de Roubaix; et, un an après, les souvenirs qu'il avait laissés au petit séminaire, tant comme professeur que comme directeur de division, le faisaient appeler aux fonctions de Supérieur de l'Institution de Notre-Dame des Victoires, à Roubaix. Cet établissement était à l'état d'enfance; Roubaix n'avait pas encore son magnifique développement actuel, il y avait encore à créer, à lutter, et M. Duvergier n'y dépensa tout entier.

En 1855, il était nommé Aumônier de l'Hospice-général de Lille, fonction lourde et absorbante; indépendamment du personnel de l'hospice, le soin des âmes de dix-huit cents malades lui était confié; il y resta huit ans, et y laissa des souvenirs encore vivants; dans ce milieu d'infortunes, de souffrances et de misère, il était le consolateur, c'était avec l'unction du dévouement et de l'affection paternelle, qu'il apportait au chevet du malade le rafraîchissement de la parole divine. Et si, au milieu de ses occupations multiples, il pouvait disposer encore de quelques instants, son bonheur était, dans des missions rapides, d'évangéliser les fidèles et de répandre partout la bonne semence des vérités éternelles.

Mais, Monseigneur voulait qu'il subit toutes les épreuves du sacerdoce, et passât par toutes les fonctions qui composent la noble carrière du prêtre. M. Duvergier était de ceux dont le dévouement n'a ni restrictions ni limites. Il allait au Ciel comme le soldat va à la victoire, par l'obéissance et l'entier oubli de soi-même. Curé d'Haespres en 1863, il en partait en 1866 au milieu d'universels regrets, pour être installé le 25 janvier, curé-doyen de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Dunkerque.

Vous rappellerai-je, Messieurs, comment il a répondu aux espérances de Monseigneur, comment il nous a présenté le modèle achevé des vertus du prêtre. Tout entier à son nombreux troupeau, il était, dès l'aube la plus matinale, le premier au travail dans cette cité, et sa prière était la première qui montait pour nous vers le Ciel.

De toutes les œuvres, il savait leur communiquer, et avec quelle discrétion dans la forme! cette impulsion générale qui fait arriver au but; c'est à lui que nous devons l'établissement de Petites-Sœurs des Pauvres, à Dunkerque; c'est lui qui, en relevant et soutenant les réunions dominicales de jeunes filles chez les Sœurs de la Providence, a créé pour elles un centre de plaisirs honnêtes qui les préserve contre la contagion des mauvais exemples.

Vous vous rappelez, Messieurs, l'unction pénétrante de sa parole, à la chaire de sa paroisse et partout où elle était utile. Sa charité n'avait d'autre limite que ses ressources, son activité était sans relâche, et toujours conciliant, modeste, doux, il avait su conquérir avec le respect, l'affection filiale de tous.

Mais ses forces physiques n'étaient pas à la hauteur de son dévouement; il est tombé à la tâche. Il a subi, patient et résigné, l'épreuve de souffrances longues et cruelles, et nous l'avons vu, depuis un an, perdre jour à jour ces forces qu'il ne regrettait que pour pouvoir les dépenser encore pour nous. Mais il voyait avec confiance venir l'heure du repos dans le sein du Seigneur; il nous a été donné d'assister à ses adieux, lorsque lui fut apportée cette onction dernière qui soutient le voyageur terrestre sur le chemin de l'éternité; son âme se fondait en amour de Dieu, en humble pardon pour soi-même, en prières ardentes pour son chef suprême le Saint-Père, pour son Archevêque vénéré, pour ses fidèles collaborateurs, et pour sa paroisse qu'il aimait comme un père.

Oh oui, Messieurs, il a reçu déjà ce cœur plein de foi et d'amour, la récompense du devoir largement accompli, et à nous, rentrant dans les luttes de la vie, il nous laisse, avec le souvenir salutaire et fortifiant de ses exemples et de ses enseignements, cette assurance qu'au Ciel il y a une âme sainte de plus qui veille sur cette cité et un intercesseur pour nous auprès de la justice divine.

La partie du programme des fêtes données le 20 et 21 à Tourcoing, que les mauvais temps avaient forcé de remettre au dimanche suivant, a été remplie hier dans les conditions les plus favorables. Elle avait attiré beaucoup de curieux qui ont pu à leur aise jouir du *Syriss*, (monté par Glorieux et deux amis de l'aéronaute roubaixien), ainsi que du feu d'artifice, des grandes eaux et des illuminations. Cinq heures sonnaient à la ville, quand le *Syriss* partit de la place des Nonnes. Il s'est élevé avec assez de rapidité et a été bientôt aperçu dérivant sur la Belgique. Une demi-heure plus tard il atterriçait non loin de Courtrai. L'habile aéronaute est rentré à Roubaix par le dernier train de Belgique. Quant au feu d'artifice qui a été tiré à 10 heures du soir à la rencontre des rues Nationale et de l'Abattoir, on l'a trouvé fort réussi et il fait le plus grand honneur aux organisateurs et aux artificiers.

Quand la dernière fusée se fut éteinte la foule s'est reportée vers la place de la mairie, où se trouvait pour elle la principale attraction de la fin de la

soirée. Le feu de la Fontaine mairiale était brillamment illuminé et la gerbe d'eau éclairée aux feux de Bengale offrait l'aspect le plus varié et le plus prestigieux. En somme, les dernières fêtes de Tourcoing auront été dignement célébrées, grâce aux soins de la municipalité et au concours extraordinaire de monde que le beau temps avait attiré chez nos voisins.

L'Indicateur de Tourcoing reçoit de Maubeuge la lettre suivante :

« Je vous prie de vouloir bien insérer, dans votre prochain numéro, la notification suivante :

« L'auteur du grand succès qui a eu lieu au Festival de Tourcoing, la Philharmonique de Maubeuge, Despaigne, directeur de la troupe, non M. Stappen, ainsi que le programme de cette fête le dit. »

« On ne peut trouver de substitution de nom que le malentendu. »

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon respectueux hommage, l'expression de mon profond regret, l'assurance de mon profond respect, l'assurance de mon profond respect, l'assurance de mon profond respect. »

« On nous écrit de Wervicq-Sud que jeudi dernier, vers sept heures du soir, le nommé Jean Vuylsteke, charretier à Wervicq-Sud, descendait une petite côte près du cabaret, dit le *Robinet*, en cette commune, avec un tombereau attelé d'un cheval et chargé de tourteaux en poudre. Le tombereau ayant déversé contre les jambes du cheval, celui-ci prit l'épouvante. Le conducteur le lâcha d'abord courir, mais arrivé au bas de la côte, il voulut trop brusquement l'arrêter; le tombereau donna avec force contre les jambes du cheval qui lança aussitôt une ruade.

Le malheureux charretier fut atteint en pleine poitrine. Il avait les os du thorax broyés et plusieurs côtes brisées. La mort a été instantanée.

Les renseignements que nous avons publiés sur le meurtre de la rue des Capucins, à Dunkerque, étaient exacts. Les auteurs sont deux jeunes gens de la Basse-Ville, âgés l'un de 18 ans, l'autre de 19, Martin Boone et Macquart, qui avaient passé la journée à boire.

Leur arrestation a eu lieu le lendemain du crime.

Voici à ce sujet quelques détails que nous empruntons au *Journal de Dunkerque* :

« M. Monvoisin, commissaire de police de l'arrondissement Ouest, qui avait été prévenu de ce qui se passait, arriva en toute hâte, et, après les constatations légales, se livra immédiatement aux recherches les plus minutieuses, les plus propres à jeter la lumière sur ce crime dont la cause et les circonstances paraissent fort obscures au début de l'instruction.

« A quatre ou cinq heures du matin, les auteurs de cette fatale agression étaient arrêtés et mis à la disposition de la justice.

« Quand M. le commissaire de police se présenta à leurs domiciles respectifs pour procéder à leur arrestation, tous deux dormaient profondément.

« Boone, notamment, en s'éveillant, semblait ignorer le coup fatal qu'il avait porté à sa victime, n'ayant qu'un souvenir assez vague, assez confus d'une querelle dans la rue des Capucins. Son habit, posé sur une chaise, portait des taches de sang dont il ne s'était point encore aperçu. »

« Voilà donc où l'ivresse vient de conduire deux jeunes incensés dont l'un est le soutien de sa mère et d'une sœur encore enfant, et l'autre contribue également aux ressources de sa famille au milieu de laquelle, jusque-là, il vivait paisiblement.

Quelle leçon terrible et quel enseignement.

Etat-Civil de Roubaix.

DECLARATIONS DE MARIAGES DU 20 JUIN. — Paul Degandé, rue Fellain, 63. — Jules Nya, rue de Port, cour Couhier, 1. — Victoire Vanmelle, rue de l'Épée. — Charles Lepail, Rpeule. — Jean Burgard, rue Cadoux, 203. — Désiré Delmoite, rue Decrême, cour Cormorant, 7. — Augustine Ledrémard, rue du Fontenay, 46.

« On nous écrit de Wervicq-Sud que jeudi dernier, vers sept heures du soir, le nommé Jean Vuylsteke, charretier à Wervicq-Sud, descendait une petite côte près du cabaret, dit le *Robinet*, en cette commune, avec un tombereau attelé d'un cheval et chargé de tourteaux en poudre. Le tombereau ayant déversé contre les jambes du cheval, celui-ci prit l'épouvante. Le conducteur le lâcha d'abord courir, mais arrivé au bas de la côte, il voulut trop brusquement l'arrêter; le tombereau donna avec force contre les jambes du cheval qui lança aussitôt une ruade.

Le malheureux charretier fut atteint en pleine poitrine. Il avait les os du thorax broyés et plusieurs côtes brisées. La mort a été instantanée.

Les renseignements que nous avons publiés sur le meurtre de la rue des Capucins, à Dunkerque, étaient exacts. Les auteurs sont deux jeunes gens de la Basse-Ville, âgés l'un de 18 ans, l'autre de 19, Martin Boone et Macquart, qui avaient passé la journée à boire.

Leur arrestation a eu lieu le lendemain du crime.

Voici à ce sujet quelques détails que nous empruntons au *Journal de Dunkerque* :

« M. Monvoisin, commissaire de police de l'arrondissement Ouest, qui avait été prévenu de ce qui se passait, arriva en toute hâte, et, après les constatations légales, se livra immédiatement aux recherches les plus minutieuses, les plus propres à jeter la lumière sur ce crime dont la cause et les circonstances paraissent fort obscures au début de l'instruction.

« A quatre ou cinq heures du matin, les auteurs de cette fatale agression étaient arrêtés et mis à la disposition de la justice.

« Quand M. le commissaire de police se présenta à leurs domiciles respectifs pour procéder à leur arrestation, tous deux dormaient profondément.

« Boone, notamment, en s'éveillant, semblait ignorer le coup fatal qu'il avait porté à sa victime, n'ayant qu'un souvenir assez vague, assez confus d'une querelle dans la rue des Capucins. Son habit, posé sur une chaise, portait des taches de sang dont il ne s'était point encore aperçu. »

« Voilà donc où l'ivresse vient de conduire deux jeunes incensés dont l'un est le soutien de sa mère et d'une sœur encore enfant, et l'autre contribue également aux ressources de sa famille au milieu de laquelle, jusque-là, il vivait paisiblement.